

*Annie Sugier*

## LA PLAQUE ERRANTE

*Annie Sugier, présidente de la Ligue du droit international des femmes, avec la contribution d'une jeune femme d'aujourd'hui, Kahina Benziane.*

En cet automne 2003, les visiteurs du cimetière du Montparnasse qui s'arrêtent devant la tombe de Simone de Beauvoir et de Jean-Paul Sartre constatent avec surprise qu'on y a déposé une lourde plaque de fonte et de ciment portant une inscription en forme de message :

« À LA MÉMOIRE DE SOHANE,  
MORTE BRÛLÉE VIVE  
POUR QUE GARÇONS ET FILLES  
VIVENT MIEUX ENSEMBLE  
DANS L'ÉGALITÉ ET LE RESPECT  
SOHANE BENZIANE, 1984-2002 »

Étonnant symbole que la rencontre, au-delà la mort, au-delà des différences de génération, de culture, de classe sociale, entre Simone de Beauvoir, celle qui a pensé la libération des femmes, et une jeune fille de l'an 2000 morte pour avoir osé croire qu'elle était libre.

N'allez pas chercher cette plaque aujourd'hui. Elle n'est plus au cimetière du Montparnasse. Elle a trouvé sa destination finale à Vitry-sur-Seine, sur une esplanade qui porte le nom de Sohane, tout

près de l'endroit où la jeune fille est morte. La plaque de fonte y est encastrée dans un petit monument auprès d'une autre plaque, en marbre noir, qui porte la même inscription en lettres dorées mais où la formule « morte brûlée vive » n'apparaît pas.

Pourquoi ces deux plaques ? Pourquoi la tombe de Simone de Beauvoir a-t-elle un jour accueilli l'une d'entre elles ?

C'est toute l'histoire de la lutte menée pour que la vérité sur les conditions de la mort de Sohane soit reconnue. C'est une histoire qui renvoie à celle de la lutte des femmes.

#### D'ABORD IL Y EUT L'IMPENSABLE

Le 4 octobre 2002 en fin d'après-midi à Vitry-sur-Seine, en région parisienne, au pied d'une tour de la cité Balzac, dans un sordide local à poubelles se produit l'impensable. Sohane Benziane, une jeune fille de dix-sept ans, après avoir été aspergée d'essence par un garçon de la cité menaçant de l'enflammer avec un briquet, est soudain transformée en torche vivante et vient s'effondrer sur la pelouse qui borde la cité. Elle mourra deux heures plus tard.

Ce geste, celui de punir celle qui résiste parce qu'elle vous fait perdre la face, et qu'elle doit enfin comprendre qui commande dans la cité, a été prémédité. C'est une punition délibérée et non pas un dépit amoureux. Encore aujourd'hui, la presse répète que le meurtrier de Sohane était son ancien petit ami, alors que le procès a démonté l'absurdité de cette thèse. Sohane aura payé de sa vie son refus de se soumettre au dictat de ce petit caïd de banlieue. Il refusait à la jeune fille le droit de circuler librement sur « son territoire », simplement parce qu'il avait eu un différend avec l'ami de celle-ci. Les deux hommes s'étaient battus et « Nono », — c'est ainsi qu'on le surnommait dans sa cité, — n'avait pas eu le dessus...

Sohane n'avait parlé à personne des menaces dont elle était l'objet. C'est vrai qu'elle n'habitait pas la cité Balzac, mais ses meilleures amies y vivaient et le chemin n'était pas très long entre cette partie de Vitry et la cité Bourgogne, où elle résidait avec sa famille et vivait des moments souvent douloureux avec une belle-mère qui ne l'aimait guère.

Un jour l'étau se referme sur elle. Piégée dans le local à poubelles. Dehors se sont regroupés les amis du meurtrier, dont l'un tient la porte et fait le gué. C'est tout juste la fin de l'après-midi.

D'habitude il n'y a pas tellement de gens à cet endroit-là. Mais aujourd'hui, certains savent qu'il va se passer quelque chose « de fou ». Dedans, avec Sohane, il y a deux de ses amies que Nono a pris soin d'amener pour qu'elles assistent à une scène qui doit frapper les imaginations, leurs imaginations et celle de toutes les filles.

Le feu. Comme dans la nuit des temps, comme à l'époque où l'on brûlait les sorcières.

Cette punition, cet « acte de torture et de barbarie » est un crime sexiste. Il sera reconnu comme tel pour la première fois en France par la cour d'assises de Créteil. La Ligue du droit des femmes et de la Ligue du droit international des femmes constituées parties civiles à la demande de la famille de Sohane, verront ainsi, leur revendication reconnue au nom de toutes les femmes.

Au cœur du procès il y eut l'histoire de « la plaque errante », celle qui portait les mots « morte brûlée vive ». Elle a concrétisée ce qui fait spécificité de la lutte des femmes. D'un côté la solidarité entre ceux qui agressent, et de l'autre la solitude de la victime considérée comme responsable de ce qui lui arrive. L'acte lui-même est qualifié de « faits divers » malheureux, dont on veut gommer l'horreur au plus vite, pour ne pas stigmatiser des jeunes ou un quartier tout entier. Et pourtant, il s'agit bien d'un acte révélant les rapports de force entre les sexes et la volonté de domination d'un sexe sur l'autre.

#### DU FAIT DIVERS AU COMBAT COLLECTIF

Plus de vingt ans se sont écoulés depuis la mort de Simone de Beauvoir. Pourtant, elle occupe encore à ce point nos pensées que, de façon inattendue, dans ce drame elle apparaîtra comme un ultime recours.

Tout commence quelques jours après la mort de Sohane. La France est sous le choc. Le silence des hommes et des femmes politiques est total. Ce sont les amies de Sohane, celles qui l'ont vue mourir, qui organisent, avec le soutien de la mairie de Vitry, une marche silencieuse. Au milieu de la foule, les sœurs de Sohane, Kahina et Wahiba, portent le portrait de leur sœur. Elles sont pétrifiées par le chagrin. Ce jour-là, Kahina se révèle, prend le micro, crie sa colère et sa révolte. Elle deviendra pour les médias, au cours des mois et des années qui vont précéder le moment du procès, l'image

de celle qui refuse l'oubli, comme dans les tragédies antiques. C'est elle qui fera appel à la Ligue du droit international des femmes.

Ce drame deviendra le symbole des violences parfois extrêmes dont sont victimes aujourd'hui les jeunes filles des cités. En avril 2003, en hommage à Sohane, c'est de Vitry que partira la marche des jeunes femmes de l'association « Ni Putes Ni Soumises ».

Mais cet appui, qui rend hommage à Sohane et apporte une résonance collective à sa mort, ne suffit pas à faire reculer localement la solidarité qui s'est construite spontanément autour du meurtrier et de ses complices. Cette solidarité qui fait descendre des milliers de jeunes dans les rues quand c'est un des leurs qui est tué par la police ou une bande rivale. Cette solidarité qui s'est même manifestée le jour même de l'agonie de Sohane quand les pompiers ont été reçus à coups de pierre alors qu'ils venaient pour la secourir.

Lorsque je rencontre pour la première fois Kahina et son père, je suis frappée par leur solitude et leur désespoir. Le père, un homme déjà âgé, le regard perdu, cherchant à comprendre qui nous sommes, Linda Weil-Curiel, l'avocate de la Ligue et moi-même, se tourne vers Kahina qui résume ce que nous sommes en quelques mots : « elles sont là pour défendre le droit des femmes ». Il nous dit tout simplement, ce qui lui apparaît comme une évidence : « Elle est morte parce qu'elle était une fille. »

En rencontrant cette famille, j'ai compris qu'il ne suffisait pas de dénoncer la violence qui avait conduit à la mort de Sohane, mais qu'il fallait construire le souvenir de cette jeune fille. Qu'il s'était passé quelque chose d'une autre nature que personne ne voulait reconnaître, que Sohane s'était battue, seule. Qu'elle avait, avec une forme d'élégance et de désinvolture, affronté ce que peu d'entre nous auraient osé faire. Que si nous ne lui rendions pas cette dignité-là, ceux qui l'avaient aimée continueraient à la voir brûler dans leur mémoire et à en éprouver une souffrance indicible.

« NONO ON T'AIME ! »

Sur la pelouse, devant le local à poubelles d'où, lors de ce tragique après-midi du 4 octobre 2002, Sohane a jailli en flammes — « comme un parachute blanc », dira plus tard le gardien de l'immeuble —, la mairie a fait déposer une plaque de marbre noir sur

laquelle sont inscrits des mots d'apaisement. Sorte de souhait à l'intention des garçons et des filles, pour qu'ils soient plus respectueux les unes de autres.

Lorsque j'ai vu cette plaque pour la première fois, elle était encore intacte. Mais bientôt, elle sera brisée et souillée par les amis de Nono.

Sandrine Bourret, professeure au lycée Jean Macé de Vitry-sur-Seine, qui a créé après le drame, le collectif Féminin-Masculin de Vitry, se rappelle : « Au lycée, juste après la mort de Sohane, une chape de plomb est tombée, un silence assourdissant, une tension palpable régnaient. La difficulté des élèves à parler, à exprimer de l'émotion (pas de pleurs par exemple), était évidente. On ressentait la loi du silence, la peur de ce que les autres pourraient penser des propos que l'on tiendrait. La plupart des élèves étaient horrifiés par le drame, mais bien souvent les voix qui s'élevaient visaient à le banaliser ou à le minorer ("c'est un accident"), à retourner contre Sohane, et contre toutes les filles, la culpabilité ("elle l'a cherché"). »

Moi-même, lorsque je suis retournée à Vitry pour faire des photos à l'endroit où Sohane était morte, j'ai rencontré des jeunes garçons de dix ou douze ans qui, comprenant ce que je faisais, m'ont dit : « Sohane ? on la connaissait, c'était une pute. »

Lors du procès, dans sa plaidoirie, au nom de la Ligue, Linda Weil-Curiel met clairement en évidence le mécanisme mental qui a conduit le meurtrier de Sohane à construire le piège auquel sa victime ne peut échapper. Elle souligne la façon dont il a réussi à créer de lui une image idéale vis-à-vis de la cité, et cela avec beaucoup de soin. Non pas l'image d'un fier-à-bras. Ce qui d'ailleurs surprendra les médias (certains journalistes nous diront même « vous vous êtes trompés de procès »). Il rend des services, même aux enfants, il fait des cadeaux si bien que tout le monde, y compris les amies de Sohane, le considère comme quelqu'un de bien, un frère. Même avec les jeunes filles dont il n'apprécie pas le comportement, il se rend indispensable.

« Cette belle image a un revers, c'est celui qu'on a découvert avec le drame. Il a une idée de la femme. Il l'a exprimé : elle doit être réservée, discrète, effacée. La femme doit s'abstenir des mauvaises fréquentations. Comme les amies de Sohane, par exemple.

Son rôle à lui c'était de redresser, de corriger Sohane. Le jour

où il décide de frapper un grand coup, de faire un « truc de ouf », pour que cela soit plus valorisant qu'un simple tête-à-tête et une paire de claques, il faut une mise en scène publique : les amies de Sohane, par ricochet, elles seront punies elles aussi. L'autre public, c'est la bande de copains vis-à-vis desquels il se valorise, qui est placée de l'autre côté de la porte, il faut qu'ils sachent qu'il va corriger Sohane.

Le procès montrera que les « copains », malgré l'horreur de ce qui s'est passé, resteront solidaires. Ce ne sera pas le cas des filles. Pourtant elles étaient aussi les amies du meurtrier. Pourtant, jusque-là, elles ne l'avaient pas rejeté malgré les coups qu'il avait portés à plusieurs reprises à leur amie. Elles n'avaient pas su décrypter ces signes de violence. Mais après la vision d'horreur qui les marquera à vie, elles se décident à rompre la loi du silence et elles sont les premières à témoigner contre lui. Ainsi que l'une d'entre elles l'a dit devant la cour d'assises, en regardant l'accusé : « Ce jour-là le gentil Nono est mort lui aussi. »

Mais cette image-là continuait à faire recette dans la cité Balzac. Sohane était morte, lui était vivant, n'était-ce pas à lui qu'il fallait penser maintenant ?

Lors de la reconstitution des faits par la juge d'instruction sur le lieu même de la mort de Sohane, alors que les CRS occupaient le bas de la cité pour parer à toute éventualité et que le meurtrier et son complice devaient répéter les gestes qu'ils avaient eus ce jour-là, une musique de rap descendait des étages supérieurs, comme pour faire injure à la victime. Et, lorsque le car de police quitta les lieux, un groupe de jeunes cria en direction des prisonniers : « Nono on t'aime ! »

Ce qui s'est passé à Vitry n'a pas été explicitement revendiqué au nom de coutumes d'un autre âge — bien que le meurtrier se soit laissé pousser la barbe en prison et qu'il ait manifesté son retour aux valeurs de l'islam —, mais c'est bien à une dévalorisation de l'image des femmes et à une survalorisation de la virilité, auxquelles on assiste et dont le premier effet est de « remettre les filles à leur place ».

#### LE COMBAT D'UNE SŒUR

Pour comprendre ce que Sohane attendait de nous, il nous fallait quelqu'un qui l'ait connue. Ce fut Kahina.

Elle a interpellé les politiques à travers les médias. Avec une parole forte et claire, un regard sombre qui porte ailleurs, très loin, une volonté qui lui fait franchir toutes les barrières. Comme ce jour de 8 mars 2003 où, invitée à Matignon, elle monte à la tribune prend le micro destiné au Premier ministre, qui s'efface devant elle, et affirme le besoin pour la France de regarder ce qui se passe aujourd'hui pour certaines jeunes filles.

Elle est sans concessions. La souffrance est trop aiguë pour qu'elle perde son temps en détours de pensée inutiles. Décrivant ce qui l'anime face à l'inacceptable, elle s'écrie :

« Ils brûlent les filles comme ils brûlent les voitures.  
Pour ces individus, on n'est rien ! »

Pour faire bouger les mentalités elle sait qu'il faut frapper avec les mots qui sonnent juste, comme l'a fait Simone de Beauvoir dans *Le Deuxième Sexe*, lorsqu'elle écrivait :

« La femme ? C'est bien simple, disent les amateurs de formules simples : elle est une matrice, un ovaire ; elle est une femelle : ce mot suffit à la définir. Dans la bouche de l'homme, l'épithète sonne comme une insulte. »

Le soutien de l'association « Ni Putes Ni Soumises », Kahina le reçoit comme un apport important à sa lutte, mais elle se méfie de tout ce qui peut réduire la responsabilité du meurtrier et de ses complices. Résolument féministe, elle ne veut pas que la situation des filles des cités puisse s'expliquer comme résultant uniquement de la misère sociale.

C'est elle qui me parle pour la première fois de cette plaque déposée par la mairie en souvenir de Sohane. Cette plaque qui porte la mention « pour que les garçons et les filles vivent ensemble dans le respect et l'égalité ». C'est bien. Mais « ils » ont oublié de rappeler que pour en arriver là, il aura fallu qu'une jeune fille soit morte brûlée vive. « Ma sœur a été barbarisée ! » La plaque étant régulièrement saccagée, Kahina me demande d'en faire fabriquer une nouvelle incassable et avec la mention « morte brûlée vive ».

Lorsque je demande à la mairie de pouvoir déposer la nouvelle plaque au pied de la cité Balzac, je me heurte à un refus. La crainte de stigmatiser la ville et de traumatiser les habitants du quartier est

trop forte. Mes interlocuteurs me disent que l'inscription de la plaque résulte d'un dialogue avec la famille et les amies de Sohane. Que cela a pris beaucoup de temps. Que les amies voulaient d'abord écrire un texte beaucoup plus poétique, ou alors mettre des phrases tendres... qu'il a déjà fallu les convaincre d'accepter ce texte, bref, qu'on ne peut revenir sur ce qui a été décidé démocratiquement.

C'est à partir de ce jour que le dépôt de la nouvelle plaque devient un combat : il n'est pas question de passer sous silence les conditions de la mort de Sohane.

Les arguments se pressent dans ma tête. J'écris une longue lettre au maire de Vitry, après un entretien avec ses services, des associations qui nous soutiennent localement, notamment Féminin-Masculin-Vitry. La mairie organise une rencontre avec les amies de Sohane. La rencontre est douloureuse. C'est le début d'un dialogue qui mettra plusieurs années avant d'aboutir.

Devant l'incompréhension à laquelle je me heurte, je cherche à trouver les arguments qui peuvent convaincre.

Pourquoi se pose-t-on la question de dire ou ne pas dire les conditions de la mort de Sohane ? Quand il s'agit d'un résistant qui a été fusillé dans une rue de Paris, la plaque commémorative mentionne bien les circonstances de sa mort. Pourquoi lorsqu'il s'agit des femmes voudraient-on nous faire croire qu'un tel acte n'est qu'un fait divers ? Sohane n'est-elle pas une résistante d'aujourd'hui ?

Est-ce qu'on ne touche pas là au problème central de la situation d'oppression des femmes ? Si on ne veut pas dire comment elle est morte, n'est-ce pas qu'on a honte de penser qu'un homme a pu faire cela à une femme ? N'est-ce pas aussi ce qui fait qualifier les femmes battues de femmes en détresse, les viols de « tournantes », comme si l'on ne voulait pas reconnaître qu'il y a un véritable agresseur. Parce que les hommes et les femmes sont faits pour s'aimer, on hésite à reconnaître qu'il peut en aller autrement. En tout cas, si cela se produit, c'est sans doute pour des raisons passionnelles. D'où la fable sur le dépit amoureux du meurtrier de Sohane.

À la veille du premier anniversaire de la mort de Sohane, que faire de cette plaque pour obtenir gain de cause ? Sohane ayant été enterrée en Algérie, nous ne pouvions même pas la déposer sur sa tombe.



C'est alors que j'ai pensé à Simone de Beauvoir. Au cimetière Montparnasse et à la tombe blanche toute simple de Simone de Beauvoir et de Jean-Paul Sartre. Ce fut comme une sorte d'évidence. Aucun autre lieu que cette tombe n'était plus approprié pour accueillir la plaque en mémoire de Sohane.

Avec l'accord de Sylvie Le Bon de Beauvoir, les sœurs de Sohane vont déposer la plaque en souvenir de Sohane sur la tombe de l'auteur du *Deuxième Sexe*. La plaque restera pendant plusieurs mois sur la tombe de Simone de Beauvoir, avant d'être déplacée à plusieurs reprises pour être déposée dans différents lieux de Paris au cours de manifestations menées afin d'obtenir qu'un lieu porte le nom de Sohane. Elle devint ainsi pendant près de trois ans « la plaque errante ». Et il fallut attendre l'année 2005 pour qu'elle soit enfin placée à Vitry. La même année, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris, un centre d'animation a été baptisé du nom de Sohane où a été également déposée une plaque en souvenir du combat de cette jeune fille d'aujourd'hui.

« SOHANE M'A OUVERT LES YEUX »

Ce sont les propres paroles de Kahina, cette sœur aînée qui portait en elle la culpabilité de « ne pas avoir été là ». Elle s'est révélée féministe dans une génération qui croyait « le problème résolu ».

« Il a fallu que je sois confrontée à ce drame personnel pour comprendre les raisons du combat des femmes et son historique », dira-t-elle.

« Le sens du mot féminisme, je l'ai saisi à travers les nombreuses actions que des militantes ont menées. Ce mot trop souvent employé à tort et à travers, employé comme une insulte, galvaudé par certains, ignoré par d'autres, j'ai appris à le respecter. Comme bon nombre de jeunes et moins jeunes, j'ignorais quasiment tout de la condition de femmes et je n'arrivais pas à avoir une vision globale de la violence érigée contre elles. Alors que les violences faites aux femmes se manifestent de plusieurs façons et qu'elles touchent toutes les femmes, toutes origines sociales confondues, toutes appartenances religieuses ou non, qu'elles soient noires ou blanches, pauvres ou riches. L'oppression des femmes ne fait pas de discrimination même s'il est beaucoup plus facile de vivre, il faut

bien l'avouer, dans un pays démocratique laïc et d'appartenir à une catégorie sociale et économique élevée. »

Quand je lui demande ce qu'elle retient de ces quatre années de lutte, elle me répond :

— « J'ai compris qu'il y avait plusieurs façons de militer.

— Que le véritable courage, lorsqu'il vous arrive une atrocité, ce n'est pas de continuer à vivre, mais de faire en sorte que cela change.

— J'ai également compris que, pour se faire entendre, il faut privilégier le dialogue et repérer inlassablement les situations intolérables pour les dénoncer et protéger nos droits, faire de la pédagogie une action.

— Enfin, militer est avant tout un acte de non-violence et l'on ne doit pas être aveuglé par la haine et la vengeance dévastatrice.

— Aider toutes celles et ceux qui se battent et qui sont en difficulté. »

Et Kahina de conclure : « Le féminisme c'est avant tout : non pas prendre le pouvoir, comme bon nombre de personnes le pensent, c'est-à-dire imposer une supériorité des femmes sur les hommes, mais tout simplement sortir, une bonne fois pour toutes, de cette domination infernale que la société, que les hommes, que les héritages culturels religieux, font peser encore sur beaucoup trop de femmes.

Malheureusement, la route est longue ! Et en lisant *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir, j'ai eu la désagréable impression de lire un état de lieu de la situation actuelle des femmes. À mon grand regret, son analyse me donne la sensation qu'elle est intemporelle. Pire encore, aux difficultés déjà identifiées par Simone de Beauvoir, s'y ajoutent de nouvelles. En effet, si, en France, être une femme libre est rentré dans les mœurs, malheureusement le système et certaines personnes nous font payer cette liberté. Combien de jeunes mères sont délaissées par le père... Combien d'entre nous souffrent du célibat qui offre l'avantage aux hommes, combien de femmes souffrent du manque de fermeté de la part de la justice, combien de femmes souffrent du chômage, et dans le cas où elles ont un travail, combien d'entre elles, encore trop nombreuses, sont accusées de prendre la place à un homme, sans parler de celles — si peu nombreuses — qui occupent des postes à responsabilités !

La tâche est ardue, mais l'héritage laissée par toutes ses femmes, qui pour certaines ont payé de leur personne, et parfois de leur vie, ce combat pour la liberté et l'égalité, est d'une valeur inestimable et un privilège, qui se traduit par une garantie de paix entre les hommes et les femmes. »

Annie SUGIER